

Programme de formation

CACES R®489 21 HEURES



Objectifs

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans un cadre professionnel
Être capable de conduire en sécurité les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté conformément à la recommandation R489 de la CNAMTS



Public concerné et pré-requis

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Etre âgé de 18 ans minimum. Ne pas présenter de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des chariots de manutention.

Maîtriser le français (oral et écrit). Maîtriser les 4 opérations mathématiques de bases. Expérience professionnelle requise : NON.



Moyens pédagogiques et techniques

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée (vidéoprojecteur, PC, paperboard)
- 1 aire d'exercices pratiques conforme
- Chariots de manutentions représentatifs



Programme

THEORIE :

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilités des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.

PRATIQUE :

Prise de poste et vérification

Conduite et manœuvres

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.



Matériel nécessaire pour suivre la formation

CACES R489 des ou de la catégorie(s) concernée(s)



Délai d'accès

Le temps d'attente pour cette prestations est de maximum 2 semaines



Accessibilité à la formation

Nous mettrons tout en oeuvre pour facilité l'accès a cette formation aux personnes qui en ferons la demande



Equivalences de la formation

Pas d'équivalence possible le Caces est catégorisé et il ne peut être une substitution à un autre caces.



Qualification des intervenants

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

? Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

? Examineurs certifiés testeurs CACES® par un organisme certificateur agréé.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par notre responsable pédagogique et/ou par des organismes extérieurs.



Modalités d'évaluation des acquis

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.

- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAMTS) ou équivalent.

- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.



Sanction visée

CACES R489 des ou de la catégorie(s) concernée(s)



Débouchés

Ce caces vous permet de travailler en sécurité dans les entrepôts, chez des transporteurs, enfin toutes les entreprises ou la manutention fait partie de votre activité



Modalité

Présentiel & Fractionnable



Niveau

Autres formations professionnelles continues



Durée

21 heures



Effectifs

8 stagiaires



Taux de réussite

98% des stagiaires sont satisfait de la formation



Taux de validation

Nous avons un taux de 99.90 % de nos stagiaires qui valident leurs compétences lors de la formation